

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.-
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.-	6.50	4.-
Envoi par numéro	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ÉTRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

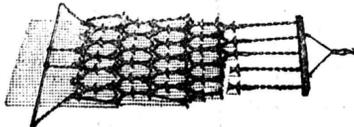
Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion

FRITZ MARTI Soc. Anon. BERNE. Dépôt à Yverdon, (Place de la Gare)



recommande: **HERSES à Prairies, Système LAACKE.** les meilleures et les plus éprouvées et simples.

Solidité à toute épreuve, grande durabilité, travail supérieur et intensif. ● Les cultivateurs désireux d'augmenter leur récolte de foin se serviront d'une de nos herSES Rouleaux, charrues, cultivateurs, semoirs, distributeurs à engrais, pompes à purin.

FAUCHEUSES „Deering Ideal“, Faneuses, Rateaux, Monte-foin, Presses à foin.

Représentant Mr. E. de Riedmatten, Batassé, SION.

Prière de demander nos prospectus pour pouvoir se convaincre de la qualité supérieure de nos machines

A vendre
un gros chien de garde.
St.-Bernard croisé
et à la même adresse

8 Ruches Dadant avec leurs rayons bâtis.
Gaillex Louis à Bex

On demande un fort jeune homme comme **domestique** sachant traire, pour soigner 2 vaches et 1 cheval et travailler à la vigne et aux champs. Entrée si possible le 15 Avril. S'adresser à Mr. **Gustave PALAZ**, syndic à **Bex** près Cully (Vaud). D 534 L

Monthey Hôtel des Postes EN PASSANT DE Berlin à Paris

PISJAKOFF
le célèbre géant russe viendra à Monthey ces jours prochains. L'homme le plus grand qui ait vécu jusqu'à présent.

Grandeur: 2 m. 49. — Poids: 394 liv. — Tour de la tête: 71 cm. — N° des chaussures: 74. — N° pour les gants: 19 1/2.

Il lui faut deux grands lits pour se coucher. — Il lui faut quatre grandes portions pour apaiser sa faim.

sans concurrence dans le monde entier

A Berlin il fut engagé 6 1/2 mois au Passage-Panoptikum et invité par le chancelier de l'Empire pour une fête dans son jardin.

A Milan il a été diplômé.

A Rome il a été reçu en audience privée par le St-Père Pie X.

A Bâle, durant la foire annuelle il fut visité par plus de

20.000 personnes et reçut une invitation de la Société des 100 kilos, pour faire une partie de glissoire.

Pisjakoff

est visible le 27, 28, 29, 30 et 31 Mars de 11 heures du matin à 11 h. du soir.

HOTEL DES POSTES Monthey

Reverrez-vous une fois dans votre vie un homme pareil? C'est douteux, c'est pourquoi **ALLEZ LE VOIR.**

Bureau américain

d'occasion à vendre à très bas prix. — Fermeture automatique à rideau

S'ADRESSER à l'Imprimerie qui indiquera.

Il ne suffit pas seulement de vivre mais de vivre sainement

Arctaeus, célèbre médecin grec de l'antiquité, le premier après Hypocrate, disait avec vérité: „La jouissance de la vie ne consiste pas à vivre, mais à vivre sainement“ Toutes les maladies ne peuvent être guéries, l'art du médecin dépasserait sans cela celui de la Divinité, mais soulager les douleurs, éviter et détruire les maladies, est possible dans la plupart des cas. La plupart des plaintes de notre temps sont dues à la „Nervosité“, ce mal si répandu aujourd'hui. Pendant longtemps on a vainement combattu contre lui jusqu'à ce qu'on ait trouvé dans le „NERVOSAN“ une nouvelle conquête médicale. Dans bien des cas, il a prouvé son pouvoir de guérir et peut donc être recommandé à toutes les personnes nerveuses. Nervosan est en vente à Frs. 3.50 et 5.— A la pharm. V. Pitteloud, SION.

Spécialité d'appareils

et pianos pneumatiques artistiques pour jouer du piano, permettant à toute personne de jouer avec les nuances voulues n'importe quel morceau de musique classique ou simple. Il va sans dire que le piano peut être utilisé comme piano ordinaire.

Appareil: prix Fr. 800. Piano Fr. 1900.

H. GOETZ, avenue de Runime 46, LAUSANNE

Chacun peut se procurer soi-même de l'excellent

VIN DE RAISINS SECS

revenant à 12 centimes le litre
Boisson rafraîchissante, agréable et saine.
Recettes et fournitures (sans sucre) — 8 ltr. pour 100 litres, 12 fr. pour 150 litres, 16 fr. pour 200 litres - Franco.
ALBERT MARGOT, MOUDON. B667

Pour 1909 le magasin de chaussures

ADOLPHE CLAUSEN

RUE DE LAUSANNE - SION

Il sera bien assorti en chaussures fines et élégantes comme aussi en souliers forts pour campagne.

A des prix très avantageux



BORIL

UN NOUVEAU COURS

aux méthodes de l'écologie. La blancheur éclatante qu'il donne au linge, sa composition excellente, son emploi des plus commodes, etc. ont fait de BORIL le favori d'entre les ingrédients à lessive actuels.
Savonnerie Sträuli & Cie., Winterthur.

GRAND CHOIX DE PAPIERS

pour

MACHINES A ECRIRE

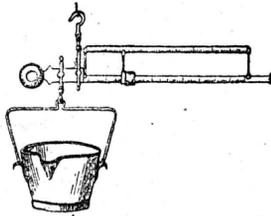
LUXE ET QUALITÉ COURANTE

à l'imprimerie **GESSLER, SION**

Spécialité de Romaine

PÈSE - LAIT

de tous systèmes



E. COCHET
Succ. de F. Maillard, balancier
Pré du Marché

LAUSANNE
Maison fondée en 1813
— Téléphone 701 —

On prendrait dans famille sans enfant, un petit enfant en pension. BONS SOINS. S'adresser au bureau du JOURNAL qui indiquera.

Guérison par la méthode simple

J. Kessler

dans la plupart des cas de rhumatisme (aussi anciens), maux d'estomac persistants, gôitres et gonflement du cou, abcès dangereux, blessures etc. au moyen des remèdes simples et inoffensifs de

J. Kessler
succ. Albin Müller, Eschenez, Thurgovie. Certificats et attestations sur les résultats obtenus gratis et franco.

H. MOELLER
succ. de Jean Früh
rue Grand-St-Jean, 6, Lausanne

BILLARDS neufs et d'occasion

Beaux choix d'accessoires en tous genres
Articles de jeux

Réparations soignées
PRIX MODÉRÉS B529

RETARDS
Douleurs Suppression

Pitules du mois..... Aucun cas ne résiste.

Les seules véritables..... infaillibles sans danger.

15 ans de succès. Nombreuses attestations.

Fr. 5.— la boîte contre remboursement. 3008

Articles d'hygiène

Mme. L. BUFPE, 9, Chantepoulet, 9 GENEVE

Sage-Femme Diplômée

Mme. PELLET

Traite de la grossesse à toute époque
Consultations tous les jours.

Rue Gourgas 16 Plainpalais, GENEVE B 649

Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.-
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.-
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26-29	Frs. 5.-
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 30-35	Frs. 6.-
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 30-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

Vin blanc de raisins secs la à 20 frs. les 100 litres

Vin rouge garanti naturel, coupe avec vin de raisins secs à 27 frs. les 100 litres

Analysé par les chimistes. Echantillons gratuits et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.

La plus grande maison suisse d'expédition de

Café

fraîchement torréfié et vert.
Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.
Côte postale de 2/3, 5, 10 etc. kilos bruts
Etabl. de 5/4, en timbre-écoupe. Envoi franco à partir de 10 fr.
Prix-courants gratis et franco.

„MERCURE“ maison spéciale pour cafés et thées
Chocolats Suisses et Bonbons Coloniales.
Bureau central à BERNE, Scheidestrasse 4.
Plus de 80 succursales en Suisse.

LE SAVON

au Lait de Lis

Bergmann

marque: **Deux Mineurs**

sans pareil pour les soins de la peau guérit toutes les impuretés de celle-ci s'employant avec succès pour la conservation d'un teint beau, pur et blanc. En vente 80 cts. la pièce chez:

SION: pharm. Henri Allet, V. Pitteloud; Henri Zimmermann.
Coiff. Martin Ebner, Jos. Erné, E. Furter
SIERRE: pharm. Burgener, J. M. de Chastanay; Coiff. Aloïs Heim.
MARTIGNY: pharm. M. Lovrey; Coiffeur F. Favre-Collomb.
ST-AURICE: Coiff. Ch. de Siebenhal.
MONTHEY: pharmacie Hri Zum-Offen.
VISP: pharm. Ed. Burlet.

- Voulez-vous -

être servis à souhait dans vos graines de légumes et de fleurs!

Rien de plus facile; car M. Ernest TROLLET marchand grainier spécialiste à MOUDON (Vaud) est à même de fournir des graines de tout premier choix. La maison étant très avantageusement connue depuis de nombreuses années; vous pouvez vous y adresser en toute confiance.

(Catalogue sur demande) B.597

En 2-8 jours

les gôitres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-gôitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et douleur d'oreilles. 1 flacon fr. 2.20

S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzel Rh.-E. 76

La Russie, l'Allemagne et la question balkanique

M. Isvolski, ministre des affaires étrangères de Russie, a fait connaître dans les différentes capitales que le gouvernement russe acceptait l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche.

Cette déclaration a été résolue à la suite d'une lettre que l'empereur d'Allemagne a adressée directement à l'empereur de Russie, lettre dans laquelle il insistait pour que la Russie ne laissât subsister aucun doute sur son intention de reconnaître le fait accompli quant à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

Le « Temps » précise les raisons qui ont, depuis quelques semaines, solidarisé étroitement la politique allemande avec la politique autrichienne.

« Comme nous l'avons fait remarquer, dit le journal parisien, rien dans le traité d'alliance austro-allemand n'interdisait à l'Allemagne de jouer un rôle de médiateur dans la crise orientale. En fait d'ailleurs l'Autriche a joué ce rôle dans la crise marocaine à diverses reprises. Et au début des difficultés balkaniques, l'Allemagne avait laissé entendre qu'elle était disposée à s'y préparer.

Mais depuis lors un fait nouveau s'est produit.

Guillaume II, dont les relations avec l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, furent autrefois moins cordiales qu'elles ne sont aujourd'hui, a cru trouver dans les affaires orientales l'occasion de s'assurer définitivement les sympathies de l'archiduc, dont on sait l'étroit accord avec le baron d'Aehrenthal.

A une date que nous pourrions préciser, l'empereur d'Allemagne, dans une lettre personnelle adressée à l'archiduc François-Ferdinand, lui a donc promis sans réserve son appui.

Cet engagement impérial a lié la diplomatie allemande. Il lui a imposé l'attitude de solidarité absolue qu'elle n'a cessé d'observer pendant les dernières semaines, et qui ne résultait pas *« ipso facto »* du traité austro-allemand. »

BERLIN, 25. — On considère à Berlin que le conflit austro-serbe est sur la voie d'un arrangement pacifique, quoiqu'il reste encore des formalités à accomplir et des démarches à faire dont la signification n'est pas sans importance.

La déclaration faite par M. Isvolski à l'ambassadeur d'Autriche doit être en effet portée à la connaissance des puissances avant de pouvoir servir de base à une démarche à Belgrade, dont la portée et le sens sont du reste également encore à régler d'un commun accord.

L'Autriche paraît maintenant décidée à attendre jusqu'à lundi pour adresser une nouvelle note à Belgrade, note qui toutefois ne semble pas devoir prendre le caractère d'un ultimatum.

En général, on paraît penser ici que les puissances feront part de leur reconnaissance de l'annexion à Belgrade, où l'on se conformera à leur manière de voir et où l'on décrètera vraisemblablement le renvoi des réservistes dans leurs foyers.

On se demande toutefois si le baron d'Aehrenthal se contentera d'une déclaration générale de la Serbie, ou s'il lui demandera de lui confirmer nettement sa décision en ce qui concerne le désarmement.

Ouverture du parlement italien

La nouvelle Chambre italienne a été ouverte mercredi en grand apparat comme il est de tradition.

Contrairement à l'habitude, la séance a eu lieu au vieux palais « Madama » où réside le Sénat au lieu d'être tenue au palais de Montecitorio.

Le roi Victor-Emmanuel a lu le discours du trône; il a d'abord rappelé en ces termes l'éfrayante catastrophe qui a mis l'Italie en deuil: « La rage destructrice de la nature, immense et terrible comme elle ne le fut jamais, a ouvert la plaie la plus cruelle dans le cœur de la patrie, atterrissant deux villes entre les plus nobles et belles dont l'Italie était fière et affligeant des régions entières de ruines et de deuils.

« Il a été cependant réconfortant de constater qu'en présence de l'horrible catastrophe, se sont dressés des héros individuels et des vertus collectives. Pendant que l'armée de terre et de mer, avec la conscience de remplir son propre devoir et un haut esprit d'abnégation, s'adonnait à l'œuvre difficile et dangereuse de secours, une concorde émouvante et fraternelle serrait les Italiens de tous les rangs et de toutes les régions dans un même élan d'amour, de charité et de sacrifice; en même temps, par un exemple lumineux de solidarité humaine, toutes les nations civilisées, participant à notre malheur, ont offert leur cœur et leurs bras; leurs braves fils prodigèrent aux survivants les soins les plus providentiels et nous reconfortèrent de leur sympathie amicale, ce qui montra que la douleur de l'Italie a apparu et a été vraiment la douleur du monde.

« Que le sentiment de reconnaissance que j'exprime à tout le monde aille confirmer notre décision que Messine et Reggio renaissent à

l'avenir, dignes de leur passé glorieux. »

Le roi a parlé ensuite de la situation de l'Italie et des travaux parlementaires en vue: « Le développement tranquille et sûr de l'activité nationale est sauvegardé par les vertus de notre armée et de notre marine, pour lesquels le cœur de l'Italie vibre toujours de fierté et de reconnaissance.

« Le parlement s'occupera avec empressement de l'augmentation de la puissance de l'armée et de la marine et de les faire profiter des progrès techniques. Il faudra aussi les adopter aux conditions sociales actuelles, afin qu'elles garantissent toujours mieux la défense de la patrie, ce qui constitue le premier et le plus sacré de tous les devoirs. Ainsi pourra se maintenir et s'accroître ce tribut que l'Italie a apporté au maintien de la paix.

« L'Italie jouissant des bienfaits inestimables de la paix, éprouve profondément le sentiment de la responsabilité qui incombe à tout peuple civilisé, relativement à la conservation de la paix. »

Le passage suivant du discours du trône exprimant la volonté de l'Italie de rester fidèle à la triple alliance, a été écouté dans le plus grand silence par la majorité du parlement; seuls quelques députés de l'extrême gauche ont applaudi; ce qui s'explique par l'animosité que l'Italie nourrit contre l'Autriche.

« L'Italie, dit le roi, est restée constamment fidèle à son système d'alliance qui a été le facteur essentiel de l'équilibre pacifique européen, sincèrement cordiale dans ses amitiés avec les autres puissances. L'Italie peut bien affirmer avoir contribué à assurer la concorde internationale et reste fermement décidée dans cette résolution. En vertu même de l'esprit conciliant qui anime aujourd'hui tous les Etats, quelques-unes des questions délicates de la péninsule balkanique ont été acheminées vers une solution pacifique, et je veux exprimer mon espoir confiant que l'accord désiré puisse être rapidement atteint aussi sur d'autres questions qui sont encore en suspens. »

La partie du discours du trône relative aux dépenses militaires, à la défense et à la grandeur de la patrie a produit une impression profonde. L'allusion à la catastrophe de Messine a valu au roi et à la reine une longue ovation de toute l'Assemblée.

ROME, 25. — La Chambre des députés a repris aujourd'hui ses travaux. 450 députés environ assistaient à la séance.

M. Marcora, ancien président, a été réélu par 308 voix.

Petites nouvelles de la Suisse

Le nouveau juge fédéral

L'Assemblée fédérale a élu par 155 voix sur 170, en qualité de juge au Tribunal fédéral, M. Kirchhofer, actuellement secrétaire de ce Tribunal.

M. le Dr Emile Kirchhofer est bourgeois de Schaffhouse, où il est né en 1871. Il a étudié le droit, de 1891 à 1895, successivement aux Universités de Bâle, Pise, Munich, Berlin et à Berne, où il a été brillamment promu docteur. Après un séjour d'une année à Lausanne et à Paris pour se perfectionner dans la langue française, le Dr Kirchhofer pratiqua le barreau pendant quelques mois à Zurich. En 1897 il était appelé aux fonctions de substitut du greffier du tribunal de district de Zurich et, l'année suivante, il en était élu membre, charge qu'il a occupée jusqu'en mai 1903, époque à laquelle le Tribunal fédéral l'appela à succéder à M. le greffier Victor Merz, élu juge fédéral.

M. le juge Kirchhofer est fils et petit-fils de pasteur. Il est gendre de M. le Dr Locher-Freuler, ingénieur, l'un des constructeurs du tunnel du Simplon.

Le rachat du Gothard

Hier matin, jeudi, le Conseil fédéral a tenu une séance extraordinaire pour prendre connaissance des demandes formulées par les députés d'Allemagne et d'Italie relativement au rachat du Gothard.

Ces pays demandent des réductions au tarif de montagne entre Erstfeld et Biasca. Par contre, ils renoncent à demander une modification aux tarifs pour la ligne du Monte-Cenero, parce que ces tarifs sont réglés par une convention antérieure.

Les réductions de tarif demandées entre Erstfeld et Biasca auraient pour conséquence une diminution des recettes pour ce tronçon d'environ 24 %. Il y aura lieu de marchandier sérieusement, car ces prétentions dépassent de beaucoup ce que la Suisse est disposée à accorder.

On admet que les réductions consenties ne devront en tout cas pas diminuer les recettes totales du tronçon de plus de 4 ou 5 %.

Il se confirme que l'Italie a été empêchée de formuler ses demandes relatives au Splügen par l'attitude de l'Allemagne et de l'Autriche.

Les députés étrangers demandent encore que l'industrie allemande et italienne soit appelée à participer aux travaux de transformation sur la ligne du Gothard de la traction à vapeur en traction électrique.

Le programme italo-allemand comporte encore quelques points de moindre importance qui ne sont pas d'ordre technique.

Le Conseil national a approuvé mercredi, les conventions avec la France pour les lignes de Martigny-Chamonix et Nyon-Divonne.

Terrible chute d'automobile

Une voiture automobile de 30 chevaux, conduite par M. Samuel Zopfli, à Genève, et montée par deux de ses amis, a dérapé à l'angle du quai du Soujet et du pont de l'île et après avoir brisé la barrière sur une longueur de quatre mètres, est tombée dans le Rhône d'une hauteur de six mètres, et s'est écrasée dans le lit du fleuve.

Zopfli a été tué; l'un de ses amis a de graves blessures à la tête et l'autre n'a eu heureusement aucun mal.

L'accident est arrivé aujourd'hui vendredi à 2 h. du matin.

Le droit d'asile en Suisse

Un important débat qui a rompu la monotonie des séances s'est engagé mercredi au Conseil national sur la question du droit d'asile.

Le député socialiste Brustlein de Bâle-Ville a développé la motion suivante motivée par l'extradition de Wassilief:

« Le Conseil fédéral est invité à proposer les mesures nécessaires pour sauvegarder, mieux que ce n'a été le cas les derniers temps le respect du principe de la non extradition des étrangers pour crime politique. »

L'orateur s'est attaché à démontrer que la Suisse a toujours résisté avec énergie à toute tentative la contraignant à l'extradition d'inculpés de délits politiques.

En 1871, la France a dû renoncer à réclamer l'extradition de communards.

Plus tard, la Suisse a été amenée à assurer l'asile aux socialistes allemands. Si bien que l'Institut du droit international, réuni à Oxford, émit le vœu que certains attentats fussent, dans tous les cas, motif d'extradition. C'est sous cette impression que fut conclu, en 1877, le traité d'extradition austro-suisse. Mais la commission eut des appréhensions et l'on prépara un projet de loi général sur l'extradition. Dans son message, le Conseil fédéral s'éleva au nom des principes suisses contre les théories d'Oxford et proposa de ne point exclure le meurtre des crimes politiques.

M. Brustlein a critiqué l'acte du Tribunal fédéral dans l'extradition de Wassilief en disant qu'il n'avait pas tenu compte des circonstances dans lesquels l'inculpé avait commis son crime et il a conclu en ces termes:

« Il est regrettable que nous n'ayons pas comme les Japonais, un conseil des anciens. Nous les chargerions de trancher ces questions d'extradition. Des juristes éminents pensent que des critères absolus ne sauraient être posés, ici, et que la question de sentiment doit trancher la question purement juridique. Le rôle du Tribunal n'est-il pas assimilable dans ce cas à celui du jury et ne serait-il pas désirable que ses jugements ne fussent pas motivés, puisqu'ils peuvent blesser, le cas échéant, les Etats étrangers? Mais j'estime, qu'une majorité minimum de deux tiers en faveur de l'extradition constitue une garantie indispensable. »

La motion de M. Brustlein a été appuyée par M. Zurcher, de Zurich.

A la séance de jeudi, M. Brenner, chef du Département de justice et police, a répondu aux signataires de la motion Brustlein; l'orateur en a proposé le rejet.

Faisant l'historique de cette affaire, M. Brenner a protesté énergiquement contre les insultes lancées à la majorité du Tribunal fédéral et qui sont une honte pour notre démocratie.

M. Brenner a démenti que Wassilief ait été l'objet de mauvais traitements en Russie.

Après réplique de M. Brustlein, appuyé par M. Hilty (St-Gall), on a passé au vote. La motion Brustlein a été repoussée par 106 voix contre 18.

M. Brustlein a annoncé que son interpellation sur la juridiction appliquée au jugement de Wassilief n'ayant plus d'objet, il la retirait. L'orateur se réserve toutefois de revenir sur la question lors de l'examen de la gestion du Conseil fédéral.

Il n'aura guère plus de succès.

Chronique militaire

La nouvelle organisation militaire

Le rapport annuel de gestion pour 1908 du Département militaire fédéral contient les observations suivantes sur les expériences faites l'année dernière avec la nouvelle organisation militaire:

« Les troupes des corps d'armée 1 et 2, qui avaient eu le cours de répétition en 1907, ont pu constater déjà en 1908 les avantages que présentent les cours annuels de répétition. Dans tous les rapports il a été constaté que la machine a fonctionné déjà dès le début beaucoup plus facilement et mieux.

« Les corps d'armée 3 et 4 n'étaient pas dans des conditions aussi favorables; ils pourraient constater ces avantages seulement à dater de 1909.

« On n'a pas pu encore constater les améliorations données par les écoles de recrues dont la durée a été prolongée, parce que ces recrues, instruites d'après la nouvelle organisation, n'ont pas pris part aux cours de répétition; seulement une partie des cadres y ont participé.

« Toutefois, il faut reconnaître ici qu'en beaucoup de branches de service on a constaté de très beaux progrès en comparaison avec les années précédentes. La mesure de ces progrès dépend des commandants.

« On a constaté partout un excellent esprit dans la troupe. Ce sera la tâche de l'année prochaine de développer et de bien diriger cette bonne volonté de nos soldats.

« Les officiers sont entrés en service militaire bien préparés et sauf peu d'exceptions ils étaient tout à fait disposés à rendre de bons services. Ici aussi il reste encore un grand champ d'activité à cultiver.

« La plus grande difficulté dans l'instruction d'une armée de milices réside dans la formation d'un corps de sous-officiers capables. Ce qui manque le plus sous ce rapport est le sentiment d'autorité chez les sous-officiers eux-mêmes.

« Le nouveau règlement d'exercice de l'infanterie a été bien accueilli par la troupe. En tenant compte du temps si limité à disposition, on peut dire que ses innovations de forme ont été bien assimilées; pour bien comprendre les nouveaux principes de tactique il faut naturellement une application pratique de plus longue durée. En tout cas les résultats obtenus dans ce premier cours de répétition ont été satisfaisants. »

Nouveaux chemins de fer

VILLENEUVE-BOUVERET ET MUTTBACH
HOTEL BELVEDERE

Le message du Conseil fédéral proposant aux Chambres l'octroi de la concession d'un chemin de fer électrique à voie étroite de Villeneuve au Bouveret contient les renseignements suivants:

Par requête du 24 novembre 1906, M. H. Chenux, ingénieur, à Villeneuve, a demandé une concession pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer électrique à voie étroite de Villeneuve au Bouveret.

A l'appui de cette requête, il expose entre autres ce qui suit:

Le besoin d'une voie de communication directe entre Villeneuve et le Bouveret se fait toujours plus vivement sentir. La distance entre ces deux localités n'étant guère que de 6 kilomètres, il ne faut pas moins d'une demi-heure pour aller de l'une à l'autre en utilisant les bateaux de la compagnie générale de navigation. Le service est d'ailleurs insuffisant surtout en hiver où il y n'y a que deux courses par jour dans chaque sens.

Le chemin de fer projeté a son point de départ au terminus du tramway Chillon-Byron-Villeneuve, où une station est prévue. Un pont sera construit sur l'Eau-froide. Entre Noville et le Bouveret, le tracé est aussi direct que possible. Au Bouveret, le point d'arrivée est la gare des C. F. F. qui deviendra ainsi la gare commune pour les deux entreprises.

La longueur de la ligne est de 5800 m. dont 4400 sur territoire vaudois et 1400 sur territoire valaisan; la rampe maximum est de 1.4 ‰, le rayon de courbure minimum 200 m. en pleine voie; une station intermédiaire est prévue; le devis total est de fr. 500,000 ou 86,000 par kilomètre de lignes.

Le Conseil d'Etat vaudois a recommandé l'octroi de la concession; par office du 28 novembre 1907, le Conseil d'Etat du canton du Valais préavisé aussi en faveur de la concession, sous les réserves suivantes, contenues dans le décret du grand conseil valaisan du 21 novembre 1907:

a) que le domicile juridique de la compagnie d'exploitation soit fixé en Valais;

b) qu'un membre du conseil d'administration soit nommé par le conseil d'Etat du canton du Valais;

c) qu'une réduction des taxes soit introduite pour les habitants du district de Monthey;

d) pour l'utilisation des voies publiques soit réglée par un décret spécial.

En ce qui concerne la condition a, le représentant du canton du Valais, a déclaré, dans la conférence, accepter que le siège de la compagnie soit à Villeneuve, étant donné que le chemin de fer se trouve en majeure partie sur territoire vaudois.

Il sera tenu compte de la condition b) lors de l'élaboration des statuts de la compagnie. Quant à la condition c, le Conseil fédéral propose de l'écarter, vu qu'il s'agit d'un chemin de fer à exploiter en plaine avec des taxes normales.

D'un autre côté, le département militaire suisse demande que des chambres à mine soient établies dans les culées projetées sur le Rhône et que les frais soient supportés par le concessionnaire. Par lettre du 15 décembre 1906 adressée au département des chemins de fer, le demandeur en concession accepte la condition posée par le département militaire.

En ce qui concerne la réserve relative à la nomination d'un membre du conseil d'administration par le conseil d'Etat du Valais, le demandeur en concession a donné l'assurance qu'il en sera tenu compte.

Nous lisons d'autre part dans le message du Conseil fédéral relatif à la concession du funiculaire du Muttbach à l'hôtel Belvédère, (route de la Furka):

Le 15 août 1908, M. J. Seiler-Brunner, propriétaire de l'hôtel Belvédère, sur la route de la Furka, a demandé, par requête adressée au département des chemins de fer, l'octroi d'une concession pour un chemin de fer funiculaire destiné à établir une voie de communication entre le Muttbach et l'hôtel Belvédère.

Le rapport général joint à la demande de concession vante la magnifique situation de l'hôtel Belvédère, nouvellement construit sur une promérence rocheuse tout près du glacier du Rhône et offrant une vue superbe sur les glaciers. De là, on est en 15 minutes au Käneli, d'où le regard embrasse le glacier supérieur dans toute son étendue. C'est aussi le point de départ de belles excursions par le glacier au Nägeligräbli et dans la vallée de Gadmen, de même que pour l'ascension du Galenstock, du grand et du petit Furkahorn, etc.

Le rapport signale encore l'important changement que subiront dans quelques années après la réalisation des projets de chemin de fer Brigue-Gletsch par la vallée de Conches et Gletsch-Andermatt-Dissentis (ligne de la Furka à l'Oberalp), les conditions de circulation de la contrée qui est située entre les Alpes valaisannes et les Alpes bernoises, d'un côté, et les Alpes valaisannes, uranaises et grisonnes de l'autre, et qui est déjà maintenant visitée par une quantité innombrable de touristes. Lorsque le projet de percement du col de la Furka se réaliserait, l'hôtel Belvédère se trouverait isolé; il ne serait plus possible d'organiser des courses postales, ni un service de voitures qui permettent d'arriver sans fatigue à cet hôtel, pour y jouir de la vue de la plus belle partie du glacier du Rhône. La construction du funiculaire est donc nécessaire dans l'intérêt de la circulation des étrangers.

La longueur de la ligne est 470 m. en projection horizontale et 490 m. en pente; rampe maximum 375 ‰; altitude de 2070 m. à 2235 m.; le système de traction est à surpoids d'eau. Le devis total des frais de construction est de fr. 250,000.

Les calculs de rendement sont basés sur le

nombre des voyageurs qui traversent en poste le col de la Furka; ils font espérer une rémunération de 5.3 % du capital d'établissement.

Invité à donner son avis, le Conseil d'Etat du Valais a informé le département des chemins de fer, le 26 novembre 1908, que le grand conseil de ce canton a décidé, dans sa séance du 14 de ce mois, de recommander l'octroi de la concession sollicitée.

La conférence réglementaire, à laquelle a aussi pris part avec le demandeur de la concession et le délégué du gouvernement cantonal, un représentant du département militaire, a eu lieu le 26 février 1909. Cette conférence a en général adhéré au projet de concession établi par le département des postes et des chemins de fer. Sur la proposition du représentant du département militaire et d'accord avec le demandeur de la concession, on a inséré à l'article 3 une disposition en vertu de laquelle le service de la ligne devra se faire par un personnel suisse, et l'on a ajouté à l'article 6 un 2e paragraphe portant que le concessionnaire devrait se charger des installations que pourrait réclamer l'intérêt militaire.

Sur la proposition du demandeur de la concession, le prix du billet aller et retour a été fixé, à l'article 15, à fr. 1.50; on a ainsi renoncé à prescrire, comme d'habitude, qu'une réduction de 20 % au moins sur le prix des deux billets simples doit être accordée pour les billets aller et retour.

Au sujet de la fixation du maximum du produit net, le demandeur de la concession a déclaré, à l'article 20, que les 6 % prévus sont une limite trop basse, vu qu'il s'agit, au cas particulier, non d'une ligne d'importance économique, mais d'un simple chemin de fer de plaisance, et il a fait remarquer qu'en admettant un produit net de 7 ou 8 %, on faciliterait la formation du capital d'établissement. A cela le Conseil fédéral a répondu que l'Assemblée fédérale a maintes fois réduit le maximum du produit net à 6 % et que ce taux a été admis dans toutes les concessions accordées ces dernières années.

Exposition industrielle cantonale de 1909

Quatre mois seulement nous séparent de l'ouverture de l'Exposition. Sous la vigilante impulsion du Commissaire de l'Exposition, les divers comités se sont mis courageusement à l'œuvre, travaillant avec entente et bonne volonté, consacrant une partie de leur temps à la réussite de cette entreprise qui avait paru audacieuse et qui marquera bien certainement une étape nouvelle vers le développement matériel et même artistique du Valais.

Les exposants ont répondu nombreux à l'appel du comité, beaucoup plus nombreux même que l'on eût osé l'espérer, et il nous est revenu que, plus d'un s'applique avec une louable émulation à exceller dans les œuvres qu'il va exposer.

Déjà les surfaces disponibles sont à peu près toutes arbrées et leur attribution se prépare actuellement.

L'adjudication du catalogue de l'Exposition va être incessamment mise au concours, la liste des exposants sera donc arrêtée définitivement pour être livrée à l'impression.

Il est cependant de notre devoir, pour éviter tout reproche de lancer un nouvel appel, un dernier avertissement aux industriels et artisans qui, désireux de participer à l'Exposition aient négligé de s'y faire inscrire. Nous les informons que les places disponibles sont très limitées, il n'y a pas un instant à perdre, sinon, ils courent le risque de n'obtenir qu'un emplacement peu favorable, si ce n'est un refus formel pour manque de place.

Que les retardataires se hâtent donc et au plus vite.

Mlle Amélie Dupont, à Vouvry, secrétaire de l'Union valaisanne des Arts féminins, a été nommée, par le Comité de l'Exposition, commissaire spéciale pour les arts féminins à l'Exposition de costumes.

Renseignements

Fédération valaisanne des sociétés de tir

Dimanche 28 mars, à 3 heures du soir, au Casino de Sion, aura lieu l'assemblée générale ordinaire des délégués de la Fédération valaisanne des sociétés de tir.

L'ordre du jour prévoit: nomination de 3 vérificateurs des comptes de 1908 et budget pour 1909; fixation de la cotisation annuelle; règlement pour le concours de sections; examen et discussion sur l'ordre du jour de l'assemblée de la Société suisse des carabiniers; nomination du comité central et de son président; propositions individuelles.

La fédération comptait 985 membres en 1908.

Les recettes de la fédération pour l'exercice de 1908 s'élevaient à fr. 690.40 et les dépenses, à fr. 594.75 soit un excédent de recettes de fr. 95.65.

Sion — Arboriculture

Les cours de taille des arbres seront donnés cette année le 30, 31 mars et le 1er avril. Rendez-vous à 8 h. du matin le 30 mars devant l'hôtel du Midi. Les inscriptions coûtent 1 franc par personne, montant payable à l'ouverture des cours.

3 conférences dont le détail sera publié plus tard, seront données pendant ces 3 jours de cours pratique.

Les amateurs d'arboriculture sont vivement invités de profiter de cette occasion de s'instruire.

Fais divers

Incendie — Une victime

On nous écrit :
On a trouvé, mercredi matin, la cabane qui abritait la pompe d'alimentation du tunnel de Finges (La Souste) complètement détruite par un incendie. Après investigations faites, on a découvert le cadavre du gardien, mais tout à fait carbonisé. Il n'a été possible de retrouver que le buste, le reste étant réduit en cendres. Il y a lieu de croire que le gardien a été asphyxié pendant son sommeil. C'était un brave jeune homme italien, âgé de 24 ans. Quant à la cause de l'incendie elle est et restera probablement toujours inconnue.

Des rats de cave

On nous écrit :
Depuis quelque temps, soit depuis que la population d'Anniviers des plus nomades est à Sierre pour les travaux des vignes, on a constaté dans la vallée que quelques caves des mûres fournies avaient été visitées par des mûraudeurs. Les vols n'ont pas été jusqu'ici très importants, probablement faute de moyens de transport, mais on a la certitude que ces visiteurs peu délicats avaient l'intention d'y revenir.
Pour éviter le retour de faits semblables, que ne met-on, en l'absence de la population, dans chaque village, des gardes qui se relèveraient à l'instar des sentinelles de l'armée!

Peintre valaisan au salon des Beaux-Arts français
Le jeune peintre séduisant, Raphaël Dallèves, admis pour la troisième fois à exposer au salon de la Société nationale des Beaux-Arts à Paris, a envoyé un fort joli tableau plein de poésie rustique représentant un soir d'automne dans les montagnes du Valais, (paysage du val d'Hérimence).

Ce tableau sera certainement remarqué par les visiteurs et surtout par ceux qui connaissent les sites de notre pays.

Amélioration du sol

Le Conseil fédéral a alloué en 1908 à notre canton des subsides en faveur de 25 entreprises d'amélioration du sol; au total pour une somme de 119,655 francs.

Il n'y a que trois cantons qui aient reçu une somme plus élevée: Vaud, 211,277 fr.; Argovie 148,995 fr. et Schaffhouse 128,237 fr.

A Sierre

On nous écrit de Sierre:
Notre chef-lieu de district présente en ce moment une animation peu ordinaire. Ce sont depuis quelques jours de longues files de voitures chargées des hôtes de Montana et de leurs bagages se rendant hâtivement vers la gare, comme rassasiés de ski, de luge, de patins et d'un hiver trop complaisant; ce sont des légions d'ouvriers italiens, sac au dos, parcourant les rues que beaucoup ont regrettées, et les bras avides de travail; c'est le brave peuple annivier répandu en grappes sur les côtes ensoleillées cherchant à qui mieux mieux à rattraper par un travail sans relâche le temps précieux qu'un hiver tyrannique a ravi au timide printemps, ce sont les différentes corporations, telles que bourgeoisies ou sociétés de cible se rendant à la vigne, telle une armée vers le champ de bataille, marchant d'un pas martial les épaules armées de pioches et de pelles, tambour et musique en tête et le drapeau largement déployé. Maintenant le vieillard aux cheveux blancs, l'œil rassuré, fume paisiblement sa pipe devant sa maison et les gentes bonnes promettent joyeusement les bébés le long des chemins bien secs sous les rayons bienfaisants du soleil non moins aimables que tardifs.

Puisse le printemps si longtemps désiré nous être, enfin, fidèle et propice!

Congés militaires

Dans son rapport de gestion le Dt militaire fédéral se plaint qu'il y ait toujours trop de congés accordés aux soldats. En moyenne le 10-12 % de des soldats, appelés aux cours de répétition en ont été dispensés.

Enseignement professionnel

En 1908, le Conseil fédéral a subventionné dans notre canton, 9 établissements d'enseignement professionnel et industriel (jeunes gens) soit fr. 8,249 et 20 établissements d'enseignement de l'économie domestique et d'instruction professionnelle du sexe féminin fr. 14,420.

Sion — Commencement d'incendie

Ce matin vendredi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une annexe du bâtiment principal de la fabrique de meubles Reichenbach, à Sion. Le feu a pu être rapidement maîtrisé par le personnel de la fabrique sans le concours des pompiers; une certaine quantité de bois façonné a été brûlée.

De Brigue au Léman

Il y avait foule mercredi soir au Cercle démocratique de Lausanne pour y entendre l'intéressant et humoristique récit fait par M. le colonel Etier, conseiller d'Etat et par M. le major Buttica, de la course des pontonniers vaudois, de Brigue au Léman d'abord, sur les barques « Brigue » et « Marseille »; d'Ouchy à Marseille ensuite.

Le récit qu'ont fait MM. Etier et Buttica a prouvé qu'en dépit de certains épisodes comiques, qui étaient inévitables et qui ont compensé les navigateurs de l'émotion qu'ils ont éprouvée dans quelques moments critiques, « l'expédition des Argonautes », comme on l'a plaisamment appelée, a eu des résultats pratiques, trop aisément méconnus.

Des observations nombreuses, des relevés exacts ont été faits, qui seront une précieuse contribution à l'étude de la navigation intérieure, qui, partout en Europe est à l'ordre du jour.

De très belles projections illustraient l'exposé de MM. Etier et Buttica, qui ont été chaleureusement applaudis.

Echos

Les athlètes et l'oxygène

On écrit de Londres que le Dr Leonard Erskine Hill, maître de conférences de physiologie à l'hôpital de Londres, vient de déclarer que les athlètes pouvaient sans inconvénient aucun respirer de l'oxygène pur avant de pratiquer les sports dans lesquels ils concourent. Le docteur Leonard Erskine Hill démentre que l'oxygène n'a pas une valeur purement théorique et il indique les procédés rationnels de la méthode expérimentale.

Dernièrement, paraît-il, il a organisé un assaut de boxe entre un professionnel entraîné et un novice placé dans des conditions d'infériorité notoire, faute d'entraînement préalable. Après la deuxième reprise, le novice épuisé, il ranima ses forces défaillantes au moyen d'inhalations d'oxygène qui le renouvèrent sur pied et lui permirent de continuer le match.

La répétition de pareilles expériences a, paraît-il, prouvé qu'en pratiquant ces inhalations avant les épreuves où ils sont engagés, les athlètes augmentent à un haut degré leur vigueur, leur endurance, et par conséquent leurs chances de succès.
Le docteur Leonard Erskine Hill a du reste fait construire un appareil spécial à tuyaux rayonnants pour « prendre l'oxygène » ensemble. « L'Illustration » a publié du reste dernièrement une curieuse photographie d'athlètes réunis autour d'une bouteille en acier contenant ce gaz sous pression, et « buvant » ensemble de l'oxygène, comme on prendrait autour d'une table ou un cordial.



L'annunciaphone

Tel est le nom d'un appareil récemment inventé aux Etats-Unis, et qui consiste en une combinaison du phonographe et du téléphone. L'annunciaphone répond automatiquement aux appels par téléphone en l'absence du destinataire. Il répète deux fois une explication ou un message que celui-ci lui a confié et que la personne qui se trouve à l'autre poste télé-

phonique entend alors distinctement.

Beaucoup de médecins et d'avocats ont déjà adopté cet appareil, qui est surtout pour eux d'une importance pratique. Il leur faut souvent quitter inopinément leur domicile ou leur bureau. L'annunciaphone enregistre alors phonographiquement que son propriétaire a été appelé au dehors, à quelle heure il rentrera et quand il désire être de nouveau appelé au téléphone.



Le plus grand pont

De New-York, on annonce que les plans viennent d'être terminés d'un pont suspendu, le plus long du monde, qui doit relier d'une rive à l'autre de l'Hudson, New-York et Jersey-City. Il aura, dit-on, 7400 pieds de longs, coûtera cent millions de francs et assurera journellement le passage du fleuve à un nombre de piétons qu'on estime devoir être de 500,000 ainsi que 20,000 véhicules.

Nouvelles à la main

Cupidon moderne.

— Comment, Monsieur le directeur, vous avez représenté sur votre scène Cupidon avec un revolver!

— Eh bien! quoi! monsieur le Critique, vous auriez peut-être voulu voir encore ce petit dieu avec un carquois et des flèches, comme si un théâtre comme le mien ne devait pas suivre tous les progrès!...

NOUVELLES DIVERSES

Le Venezuela interdit à Castro

L'ex-président Castro repart pour le Venezuela.

L'accueil qu'on lui prépare n'est pas précisément amical.

Le gouvernement du Venezuela a en effet notifié à la Compagnie transatlantique qu'interdiction est faite au général Castro de débarquer dans le pays, qu'il sera arrêté à bord s'il fait escale dans un port vénézuélien, et que même les opérations du navire dans les ports vénézuéliens, s'il a à bord Castro, pourront être entravées par les autorités.

En conséquence la Compagnie embarquera M. Castro à bord de la « Guadeloupe », à la condition qu'il débarque avant la première escale au Venezuela, soit à la Martinique, soit au plus loin, à la Trinité.

Un commencement de panique

Un orage d'une extrême violence s'est abattu sur le centre de Paris, jeudi après-midi, vers quatre heures. Chose singulière, cet orage a causé un commencement de panique à l'Opéra-Comique, à Paris, où on donnait « Werther » en matinée devant une salle bondée.

Epouvantée par la lueur d'un éclair suivi d'un retentissant coup de tonnerre, quelques spectatrices de la dernière galerie se levèrent en criant: « Ouvrez les portes de secours! » D'autres spectatrices du balcon et de l'orchestre, entendant ces mots, quittèrent vivement leurs places et déjà on pouvait redouter une panique, en dépit de l'intervention de spectateurs qui criaient: « Il n'y a rien! Du calme! L'orsque M. Ruhlmann, qui conduisait l'orchestre, eut l'ingénieuse idée de faire jouer la « Marseillaise ». Les spectateurs qui n'avaient pas quitté leurs places applaudirent et les autres rentrèrent dans la salle.

Les artistes qui étaient en scène, n'avaient pas perdu un instant leur sang-froid. Après l'exécution de la « Marseillaise », la représentation reprit son cours; et à la fin de l'acte une longue ovation fut faite aux parfait interprètes du chef d'œuvre de Massenet.

L'identité du cadavre

ROME, 26. — L'inconnu tué via Frattina a été reconnu par un coiffeur pour un nommé Sandresen, Russe, qui a fréquenté pendant les mois de janvier et février la boutique du dit coiffeur.

Il avait été tenu de quitter Rome où pourant il comptait séjourner longtemps.

Dernière Heure

L'héritier de la couronne de Serbie est gardé à vue dans le Konak

BELGRADE, 26. — On annonce que le prince Georges est gardé à vue dans le Konak; le roi l'a fait arrêter hier soir par deux officiers. Tous les partis politiques l'ont abandonné.

Découverte de bombes à Rome

ROME, 26. — Hier matin, quatre jeunes garçons ont trouvé dans les environs de l'hôpital Policino, situé dans la banlieue, deux engins sphériques. Un des engins, projeté à terre par un des jeunes garçons a fait explosion.

Deux enfants ont été blessés, dont un grièvement. On a procédé à l'amputation des bras des deux blessés. Ce sont deux vagabonds, couchant à la belle étoile.

ROME, 26. — On donne encore les renseignements suivants au sujet des bombes à Rome:

Ayant trouvé un volumineux paquet dans une anfractuosité du mur d'enceinte, les enfants l'ont examiné. Le paquet contenait des balles métalliques: « Ce sont des bombes! » se sont-ils écriés. A ce moment une bombe est tombée et a éclaté avec fracas, blessant les deux imprudents. Les employés de l'octroi ont transporté les blessés à l'hôpital.

Les carabinieri ont arrêté deux individus qui fuyaient, un cordonnier sans ouvrage, âgé de 22 ans ainsi qu'un apprenti.

Les débris de bombe ont révélé que c'étaient des engins à suspension. Une autre bombe restée intacte était du même système. Selon la « Tribuna » qui a fait paraître une édition spéciale, les bombes auraient été cachées dans le vieux mur par les individus qui devaient venir les prendre en cas de besoin.

Chez les postiers parisiens

PARIS, 26. — Dans un meeting tenu jeudi soir, rue de Belleville, et auquel prenaient part 5 à 600 personnes, on a examiné l'éventualité d'une nouvelle grève des P. T. T. suivant la tournure que prendront les événements.

PARIS, 26. — Les commerçants parisiens et les industriels qui ont manifesté dimanche contre la grève des postiers ont tenu, jeudi soir, une réunion dans laquelle ils ont décidé la formation d'un groupement pour la défense des intérêts de l'industrie et du commerce en dehors de toutes préoccupations politiques.

La révolution persane

TEHERAN, 26. — Des nouvelles graves circulent dans les cercles révolutionnaires.

Les troupes gouvernementales qui avaient occupé un faubourg de Tabriz, ont été attaquées par des nationalistes et par la population affamée.

Le combat qui a coûté, dit-on, aux révolutionnaires 150 morts et blessés, a duré jusqu'au soir.

A Bouchir, les nationalistes ont forcé le vice-gouverneur à donner sa démission et ils se sont emparés de l'administration de la ville. Les douanes sont en leurs mains depuis mardi.

Qui sera l'héritier?

Suivant une dépêche de Belgrade, le prince Georges de Serbie a renoncé à ses droits de succession au trône par lettre adressée au président du conseil.

On donne comme motif de cette renonciation que le prince s'est vu, après les attaques dirigées contre lui par certains journaux serbes après la mort de son domestique Kolakovitch, mort qu'il est accusé d'avoir provoquée par de mauvais traitements, amené à déguerpir le gouvernement de tout souci des égards qui auraient été dus à sa personne.

BELGRADE, 26. — Le prince Alexandre, deuxième fils du roi Pierre, déclare catégoriquement que, dans les circonstances présentes il n'acceptera pas le droit de succession au trône du prince Georges, prince héritier actuel.

VIENNE, 26. — On mande de Belgrade au bureau de correspondance viennois que le conseil des ministres serbe a décidé jeudi après midi de laisser trancher par le roi lui-même comme chef de la dynastie, la question de la renonciation au trône faite par le prince héritier.

SUNLIGHT SAVON

Ne vous étonnez pas de la blancheur de mon linge, mais achetez sans tarder du SAVON SUNLIGHT et le vôtre sera tout aussi blanc.



Cure de Printemps

Les pilules Pink constituent la meilleure cure de printemps et sont le plus puissant remède contre l'anémie. Procurez-vous quelques boîtes de pilules Pink aujourd'hui même et commencez ce bienfaisant traitement ou faites-le commencer aux personnes de votre entourage dont la santé laisse à désirer. Les pilules Pink donnent du sang, des forces; elles réveillent l'appétit et procurent d'excellentes digestions. Elles stimulent tous les organes et activent, par conséquent, l'élimination des poisons emmagasinés dans notre corps pendant la mauvaise saison. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, les affections nerveuses, les douleurs rhumatismales.

Pilules Pink

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: MM. Cartier et Jœrin, droguistes, Genève. Trois francs cinquante la boîte, dix-neuf francs les six boîtes, franco.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (11)

LES CHAINES

QUATRIEME PARTIE

(Suite)

Chaines lointaines

Le veuvage

I

Au même moment arrivait une lettre de lui. Suivant un procédé souvent employé par lui, et que je connaissais bien, il se montrait dans cette lettre affectueux, tendre, amoureux avec exagération. Il s'étonnait de mon silence; affirmait m'avoir écrit régulièrement tous les quinze jours, et finalement me donna l'adresse où j'avais l'habitude de lui écrire, celle qui n'était plus la sienne au dire des consuls.

Que penser? Que croire? A quel coup nouveau devais-je m'attendre?

Tous les jours de ce sombre automne, je me posais en vain ces questions auxquelles j'étais incapable de répondre.

Enfin, dans les premiers jours d'octobre, je reçus une lettre de lui. Elle était timbrée

Il revenait! Il était en France! Il ne m'avait donc pas complètement oubliée!

Fièrement j'allai en aviser maman, qui reçut la nouvelle sans grande joie. Elle profita de mon heureuse disposition d'esprit pour me faire de la morale; me citant l'exemple de Germaine et de Ernst; me montrant que mon beau-frère, après les pires aventures, avait, sous l'influence de sa femme, enfin trouvé son chemin de Damas, et qu'elle souhaitait, par une énergique action sur mon mari, que je le reliaisse à son foyer et que je l'empêchais de retourner en Amérique courir les aventures.

Encore qu'il fût bon le conseil me fut désagréable; il venait au travers de ma joyeuse illusion.

II

J'attendais Frantz d'heure en heure. La lettre par laquelle il m'annonçait son arrivée à Paris était enthousiaste. Il avait gagné beaucoup d'argent; il en rapportait de quoi assurer largement notre subsistance... seulement, il ne pouvait pas le toucher immédiatement.

Les démarches nécessaires devaient le retenir quelques jours à Paris.

Trois semaines se passèrent sans qu'il m'écrivit. Je trouvais cela fort étrange; et à part moi, je m'étonnai de ce que, à quelques heures des siens, après une aussi longue absence il n'ait pas trouvé le temps ni le moyen de voler jusqu'à nous, ne fût-ce que pour quelques heures.

Il arriva enfin, plus élégant, plus pimpant que jamais.

Les enfants les plus grands l'ayant reconnu, ce fut une crise de joie chez lui.

vie agitée dont je m'étais tant et si bien déshabituée. Il voyageait tout le temps, allant pour un rien dans les ville environnantes, et je l'accompagnais; il m'emmena en Allemagne voir sa mère et sa sœur Meitzi qui y avait, au théâtre, de grands succès. Il semblait qu'il ne m'eût pas menti: il paraissait avoir beaucoup d'argent, à voir la facilité et la largesse avec laquelle il le dépensait.

Lorsque nous fûmes de retour dans notre petit appartement, ma mère ayant bien voulu se charger de mes enfants pendant nos fréquents déplacements, je connus à sa mine que des embarras lui étaient nés.

Un jour qu'il était plus sombre que d'habitude, je l'interrogeai.

Il m'avoua aussitôt qu'il s'était laissé entraîner un peu loin dans ses dépenses; qu'il avait utilisé un argent qui n'était pas à lui, mais qu'on lui avait confié pour acheter des voitures et des harnais.

Ces achats, il fallait qu'il les fit immédiatement avant de repartir, ce qu'il allait faire prochainement.

Je fus atterrée de cette révélation.

Il était donc incorrigible! Les leçons qu'il avait reçues ne lui avaient servi de rien! Sa faute était sans excuse, car il savait bien que cet argent n'était pas à lui, et qu'il n'ignorait pas qu'il n'avait aucune ressource pour le remplacer.

Il arrêta ma mercuriale au beau milieu, me disant froidement:

— Pas de gros mots. Aide-moi plutôt.

— Comment?

— Demande à tes parents de me prêter de l'argent. Ils nous doivent bien cela!

— C'est inutile. Tu sais bien qu'ils ne le feront pas. Ils ne l'ont pas fait pour des motifs graves; à plus forte raison lorsqu'ils connaîtront l'origine de la dette.

— Ils te donnent de l'argent, pourtant!

— Oui, parce que tu ne m'en donnes pas, et qu'ils ne peuvent pas me laisser mourir de faim. Ce qu'ils me donnent est d'ailleurs insignifiant, et leur aide se traduit plutôt par des comptes ouverts chez les fournisseurs, comptes qu'ils ont arrêtés dès ton retour.

La-dessus, nouvelle colère, dans le genre de celle qui l'avait prise à l'annonce de la même mesure lors de son premier retour.

Je le laissai crier et demeurai inflexible.

A la fin, il s'avisait d'un moyen. Il me supplia d'écrire à sa mère de me prêter mille florins, comme si c'était moi qui en eusse besoin. Je regimbai d'abord, puis céda, trouvant en somme naturel que pour une fois on s'adressât à Mme Delrugi.

Je ne comptais pas trop sur son efficacité, lorsque, à mon grand étonnement, Frantz reçut personnellement l'argent que j'avais demandé, accompagné d'une lettre où mon excellente belle-mère conseillait à mon mari de me surveiller. Il était impossible que j'eusse une bonne conduite et de semblables dettes.

Le plus joli, c'est que mon mari, tant était grandes son imagination et son impressionnabilité, me fit une scène de jalousie parfaitement ridicule.

Malgré tout, je restai profondément attachée à Frantz. Je ne pouvais oublier qu'il était mon mari, le père de mes enfants, que je l'avais librement choisi, ardemment aimé et

ce qui dépendait de moi pour fortifier le lien qui le retenait à moi.

Aussi, lorsqu'il parla de repartir, j'insistai plus vivement encore que la première fois pour qu'il nous emmenât avec lui.

Il trouva d'excellentes raisons pour refuser. Je lui peignis ma sollicitude et ma détresse; il me répondit que j'avais mes parents. Je lui fis observer combien notre présence serait pour lui un réconfort et un encouragement. Il opposa à mon désir une fin de non-recevoir, devant laquelle je dus m'incliner. La saison d'été allait commencer là-bas; nous souffririons trop de la chaleur, les petits et moi, et nous courrions trop de dangers les uns et les autres, ayant commencé notre acclimatation à une mauvaise époque.

D'autre part, mes parents me pressaient de ne pas le laisser repartir, mon père lui offrant même une place analogue ou supérieure à celle qu'il avait procurée à Ernst.

— Je ne veux être ni un domestique, ni un employé, me répondit-il.

Aussi la séparation fut envisagée par moi avec plus de calme que la précédente. Et cependant je savais ce qui m'attendait; la vie triste et désolée qui allait être la mienne.

Il était depuis vingt-quatre heures à Paris; que je reçus de lui une lettre folle. Il me suppliait de venir l'y rejoindre, voulant encore un peu profiter de ma présence et — inconsciemment — il me demandait de venir avec ma plus belle toilette.

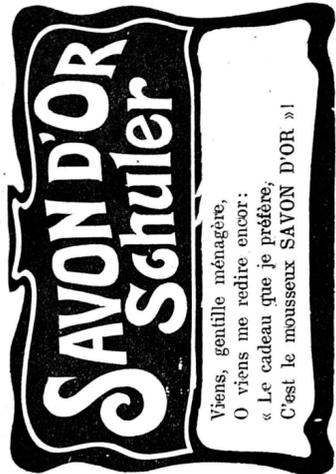
Certes, dans d'autres circonstances, j'aurais été heureuse de faire ce voyage; mais au point où nous en étions, c'eût été une folie.

Pour conserver votre chaussure et l'assouplir achetez le



H. 692 X

crème au brillant rapide de Sutter-Krauss & Cie, Oberhofen



Viens, gentille ménagère, O viens me redire encor: « Le cadeau que je préfère, C'est le moussoux SAVON D'OR »!

Les Idées et Inventions

qui sont susceptibles de brevets peuvent être exploitées au gré des inventeurs avec participation au bénéfice pendant la durée du brevet par le bureau KRUG, Ingénieur et Professeur Aquilar, Ingénieurs-Conseils Bâle, Rue Franche, 32 (Suisse) qui se chargent de la prise de Brevets et donnent les renseignements à ces opérations entièrement gratuits.

Ajouter un timbre de retour aux lettres, et coupon d'insertion



Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. De jandez ma montre «Anere» de précision 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop, mais seulement des montres «ANCRES» de 1er choix, garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE

A. LAAGER, père Péry près Bienne



Tous les Communiqués

pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une

annonce

Pour faire briller Cuivre et Laiton n'employez que le Poli-Cuivre WERNLE

Emploi économique! Effet surprenant! 20 cts le paquet

DÉPÔTS:

- Bourg: Torney L., fers. Bouvet: Bressoud, cons. Roche, nég. Brigue: Dönni-Zurverra épicièr. Martigny-Ville: Lugon-Lugon, épicièr. Monthey: Ortelli Vva., épicièr. St-Maurice: Luisier, ép. SION: Société sédun, de de consommation; Müller, épicièr.; Antonioli, Ignace. Vétroz: Société de consommation. Vouvy: Vuadens E., négociant.

WERNLE & Co ZURICH

L'IVROGNERIE

et les maladies qui en sont la conséquence, telles que maladies d'estomac, faiblesse nerveuse, etc., sont guéries par correspondance rapidement et radicalement, même à l'insu du malade, par la Clinique "VIBRON" à WIENACHT près Rorschach (Suisse). Envoi gratuit du prospectus sur la demande. 8381.

LA CATALYSINE, guérit rapidement: Furoncles, Diphtérie, GRIPPE, etc. Maladie infectieuse, toutes fièvres, en général. Le flacon fr. 50, dans toutes les pharmacies. Lausanne: Pharmacie Béguin pour le gros: Laboratoire Béguin

L'Efficacité dans le traitement des Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, etc. du Goudron Burnand s'est affirmée par Un quart de siècle de succès. 1.50 le flacon. Pharmacie BURNAND Lausanne et dans toutes les pharmacies suisses.

LACTINA A. PANCHAUD & Co VEVEY ALIMENT POUR VEAUX Seul aliment complet et bon marché remplacé avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. Revient à trois centimes le litre. PAR SACS DE 6, 10, 25 ET 50 KIL. PRIX: 0.65 LE KILOG.

Instrument de musique A. DOUDIN, Bex Fournisseur de l'Ar. néc. fédérale. Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fournitures pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. Nicklage - Argentures. Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

Etiquettes de vin en tous genres En vente à l'Imprimerie GESSLER

L'omelette au lard

par FERDINAND DE SEPIBUS

Ils étaient au nombre de trois, qui suivaient le sentier tortueux et pierreux, qui du village conduit à la forêt voisine, et sur les hauteurs les premiers rayons du soleil levant, ne devaient encore que les plus hautes cimes, car au clocher du village 5 heures n'avaient pas sonné encore.

Tous trois étaient armés de longs fusils à capsules et devancés par un vilain chien roux à gros poils hérissés, à la queue en panache, moitié chien de chasse, moitié barbet, ce qui prouvait tout d'abord de grosses moustaches pendantes, lui recouvrant presque totalement une gueule édentée. Cette bête était tenue en laisse au moyen d'un bout de ficelle, par un gaillard d'une longueur démesurée, aux cheveux aussi crasseux que le col d'habit sur lequel elle retombait. L'individu en question était outre cela si maigre que l'on eut juré reconnaître le héros légendaire de Cervantes « Don Quichotte de la Manche ». Derrière cette perche mobile, trottaient à l'anglaise, suant à grosses gouttes, à moitié essouffé, la tête basse, un gros homme bedonnant très court celui-ci et ressemblant à s'y méprendre à l'immortel écuyer du Chevalier à la triste figure à « Sancho Pança » et qui avait naturellement toutes les peines à suivre et le chien roux et la perche qui le devançaient.

Aussi après chaque 5 minutes, soufflait-il épuisé: « Pour l'amour de Dieu... Onésime... ne bécane... pas si fort... je n'en puis plus... je n'en puis plus... Onésime... je ne tiens pas à risquer un coup de sang, à cause d'un misérable lièvre!

Mais Onésime, impitoyablement de répondre, sans recourir ses enjambées d'un pouce, comme s'il fut chassé des fameuses bottes du petit Poucet: Pas moyen, pas moyen, mon cher Gaspard! Ne vois-tu pas d'ailleurs que c'est la Diane qui m'entraîne; elle a du frais et si nous ne détalons prestement pour être au poste à l'heure, tu verras que le civet de lièvre sera râté. Du courage sapristi, l'ami Gaspard; D'ailleurs nous voici à la lisière de la forêt, je vas lâcher la bête à l'instant.

L'arrière garde enfin de cet intéressant duo, ou trio si vous le préférez, se composait d'un être aux jambes torses, au dos orné d'une charmante bossette et dont la maigre figure à la « Polichinelle » nez recourbé et long menton pointu, remontant, disparaissait presque sous la large visière d'une énorme casquette. Ce maî bati était recouvert d'un court paletot, usé sur toutes les coutures, ainsi que d'une paire de pantalons si étroits et si reluisants à force d'usage aussi, que l'on aurait juré, au premier coup d'œil, que ses jambes en arc en ciel, avaient été passées au verni.

Au dos, mal raboté, de cet Esope-Nemrod, pendait outre son long fusil, une sacoch en toile gris-sale contenant des provisions de bouche, sans doute, car de dessous le couvert le grulot d'une grosse bouteille, dont un chiffon de papier servait de bouchon faisait son apparition, allant à chaque pas du bossus, tapoter fa-

milièrement l'« inexprimable » de celui-ci. Cet être disparate répondait au doux nom de Marius.

Au village la longue perche, surnommée le « Furet » remplissait les hautes fonctions de sonneur et de sacristain; Sancho Pança, lui, était aubergiste et boucher, et enfin Esope un peu de tout, barbier, tailleur, dégraisseur, des effets d'autrui et non des siens et à l'occasion même guérisseur de bêtes et de gens. Notre bonhomme possédait en outre une petite bicoque où, dans le sous sol, s'entassaient toutes sortes de marchandises, comme l'indiquait clairement d'ailleurs, une paire de bretelles, des lacets de souliers, un hareng et une pipe à un sou, suspendus à la vitrine borquée de la porte d'entrée du magasin, où trônait gracieusement assise entre un sac de polenta éventré et un tonnelet de beurre américain, une grosse femme aux yeux larmoyants puant le suif et l'enfermé; l'épouse redoutée de Marius.

Mais revenons à nos moutons. Une fois nos trois compagnons dans la forêt miss Diane fut lâchée et bientôt l'animal roux porteur d'un si beau nom, hurlait si pitoyablement à la vue d'un geai, d'une grive s'envolant à tire d'aile, d'un écureuil faisant entendre son krrr, krrr, tout en remontant prestement jusqu'au fin bout d'un sapin, d'où la charmante bête suivait le trio du regard, que les quelques lièvres somnolents dans leur gîte, curent prudent de prendre la poudre d'escampette.

Le Furet alors, un maître de chasse expérimenté, prestement et à voix basse donna ses ordres.

Le gros aubergiste fut placé sur un petit monticule, qu'il escalada en pouffant comme une

locomotive étique, tandis que ses deux compagnons disparaissaient derrière les futaies.

La perche et le bossu n'avaient pas fait 50 pas que déjà du haut du monticule, où se trouvait maître Gaspard, un formidable coup de feu retentit, puis un grand silence se fit dans la forêt, les hurlements du chien ayant cessé aussi. Bon signe pensa le Furet en s'arrêtant court, le coup a porté. Bon signe pensa également le bossu, puis se retournant soudain tous deux ils s'en furent à toutes jambes vers maître Gaspard, sentant déjà les fumets du civet leur monter au nez. C'était bien, en effet le gros aubergiste qui venait de fléchir son arme, à brûle pourpoint sur un superbe lièvre affolé, fonçant directement sur lui, si bien que passant entre les jambes du chasseur, celui-ci perdit l'équilibre et alla rouler, comme l'eut fait une grosse courge, jusqu'au bas du talus. L'as-tu Gaspard, la bestiole, l'as-tu? L'as-tu le lièvre, l'as-tu? criaient en accourant le Furet et le bossu. Mais à la vue du malheureux Gaspard étendu tout de son long à côté de son fusil, ils s'arrêtèrent net et le bossu apostrophant le sacristain, lui cria furieux: C'est bien fait le Furet! C'est vraiment bien fait! « La » lièvre est manqué, adieu le civet! Aussi pourquoi, espèce de buse vas-tu placer ce maladroît de Gaspard « à la crème des passages »? C'est bon, c'est bon Marius, grommela l'apostrophe, en se grattant l'oreille, C'est pas le moment de discuter là dessus, s'agit maintenant de suivre la chasse si nous ne voulons pas rentrer bredouille. Et comme sur ces entrefaites le gros Gaspard s'était enfin remis sur ses jambes, tous trois alors se dirigèrent du côté où miss Diane faisait retentir le sous bois de ses lamentables aboiements.

Ce ne fut que le soir, que harassés de fatigue nos trois chasseurs, suivis du chien qui n'en pouvait plus non plus, allèrent en passant loquer à la porte d'une hutte de charbonnier, bâtie au beau milieu de la forêt, dans l'espoir d'y trouver quelque chose à se mettre sous la dent, ne fût-ce qu'une croûte de pain noir. Le matin déjà, les provisions avaient été engoutées et digérées, si bien qu'à cette heure tardive, nos nemrods avaient, comme l'on dit, les talons dans l'estomac, et pour comble de malheur la gibecière vide et trempée jusqu'aux os par une pluie fine, tombant depuis des heures déjà. Comme de l'intérieur de la hutte personne ne répondait, le Furet impatient, comme tous gens qui ont faim, d'un coup de coudé poussa la porte, qui s'ouvrit en gémissant, puis tous trois s'engouffrèrent dans l'intérieur.

Au fond de la hutte un feu à moitié éteint, par dessus lequel pendait une marmite accrochée à un gros bâton fiché dans la muraille. A gauche de l'entrée un misérable grabas auquel tenait compagnie, une table boiteuse, une chaise au dossier cassé et un vieux buffet fabriqué au moyen de quelques planches non rabotées. Voilà ce qui s'offrit à leur vue. Le tout recouvert d'une épaisse couche de suie, rehaussant juste comme les pantalons de Marius.

A la vue de la marmite, le trio releva le nez et huma l'air, puis en deux enjambées, le Furet fut vers le foyer; soulevant délicatement le couvercle pour en reconnaître le contenu.

Le haut du corps par dessus le foyer, le nez dans le vase fumant, la perche murmura enfin: Sacrebleu! De l'eau, rien que de l'eau!

(A suivre).

« Mon désir de te revoir est aussi grand que le tien; mais vraiment ce ne serait pas raisonnable, et il faut l'être.

» Songe que tu ne m'as laissé que quatre cents francs pour vivre deux mois, jusqu'au moment de ton retour en Argentine; et nous sommes cinq!

» Ce n'est pas la peine de te décourager avec mes plaintes; tu as besoin de toute ton énergie. Permets-moi cependant de te rappeler les promesses que tu m'as faites. D'abord de m'écrire régulièrement et longuement tous les quinze jours. Tu sais combien j'ai souffert de ton silence. Ensuite envoie-moi tout l'argent qui ne te sera pas absolument nécessaire pour la vie.

» Tu sais combien je suis économe; tu le retrouveras lorsque tu reviendras et tu auras ainsi moins de tentations.

» Si tu m'aimes, Frantz, comme tu me l'as dit si souvent, comme tu me l'écrivais hier encore, déploie tout ton courage pour nous tirer de la situation où nous sommes. Je n'ai que toi, tu le sais bien; que cette pensée te soutienne.

» Tu vas m'en vouloir, je le sens, de n'avoir pas cédé à ta fantaisie; mais véritablement le pouvais-je?

En effet, coup sur coup, deux ou trois lettres de Frantz me parvinrent; tantôt irritées, tantôt plaintives, tantôt suppliantes. Je tins bon jusqu'au bout.

Au Havre, où il allait s'embarquer, je lui envoyai ce dernier mot:

30 Décembre.

« Mon Frantz bien-aimé.

Je ne veux pas que tu partes avant que

moi la moindre rancune.

» Cette lettre te touchera au moment précis de ton départ; elle te portera mes dernières pensées et la vive assurance de mon amour.

» Quelle distance va encore une fois nous séparer! Dieu veuille que cette séparation soit de courte durée, et que l'année qui va finir emporte toutes nos douleurs, toutes nos peines et toutes nos angoisses!

» Malgré tes défauts, malgré tes colères, je te sais bon, c'est pourquoi je t'aime. Tu sais tout ce que j'ai sacrifié à cet amour; mon affection et mon dévouement pour toi sont infinis.

» Ta pensée me donne toutes les énergies; que la mienne, que celle des petits qui l'embrassent avec moi du meilleur de leur cœur, fortifie ta volonté et la rende victorieuse!

» Ton Yvonne. »

Il me répondit par un billet si affectueux, si énergique que cette fois je le crus sauvé.

Ma vie recommença effacée et monotone. Je me donnais tout entière à mes enfants.

Ils grandissaient à vue d'œil et me tenaient compagnie. Mon petit Frantz devenait un garçonnet tout à fait intéressant. Sa mémoire prodigieuse avait retenu chacun des mots et des gestes de son père, et son babil me distrairait, me faisait sourire même lorsqu'il s'exerçait à l'imiter. Marie, avec la précocité des petites filles, était très avancée pour son âge; l'écriteau était sortie des limbes de la première enfance et Jean commençait à parler.

Le soir, tout mon petit monde autour de moi, je faisais des récits et des contes, et tous ces yeux, grands ouverts d'étonnement et d'attention, me ravissaient.

Je les couchais ensuite, les regardant s'endormir; puis je travaillais, autant par nécessité que pour tuer ma pensée toujours active, toujours inquiète.

L'avenir, je ne voulais pas l'envisager, et son irritant problème se posait sans cesse devant moi. Où allons-nous? Que deviendront-nous?

Ma dot avait fondu dans le gouffre creusé par la catastrophe; je m'étais engagée pour une part de l'héritage paternel. Je n'avais donc rien à attendre de la succession naturelle des choses; tout me devait venir de Frantz.

Durant les longs loisirs de la traversée, mon mari faisait-il les mêmes réflexions que moi? Se rendait-il compte que l'existence de la famille qu'il avait fondée reposait entièrement sur lui? Se pénétrait-il de ses devoirs?

Autant de questions angoissantes que j'espérais encore résoudre par l'affirmative.

Autour de moi, on disait non. Mon père, ma mère, mes sœurs, Germaine surtout, cette Germaine que j'avais tant aimée et que j'avais sauvée de la honte, tous, à l'envi, prétendaient que Frantz n'arriverait à rien.

Son caractère, ses défauts, ses maheurs passés, faisaient, lorsque j'allais à Blamont, l'ordinaire sujet des conversations familiales. Et cela m'irritait. Je prenais sa défense, ce qui était naturel; je la prenais trop vivement et c'étaient des scènes toujours pénibles. Le petit Frantz, qui commençait à comprendre, s'en mêlait lui aussi et défendait son père. La vie commune devenait intolérable.

J'étais piquée surtout de voir qu'on me reprochait ma soumission à ses ordres, ma faiblesse à son égard. Ne savait-on donc pas que je l'aimais, et qu'à l'encontre de Germaine, j'avais été épousée pour lui par mes parents?

Loin de m'accabler, on aurait dû me soutenir.

Comme ces discussions se renouvelaient à tout propos, je pris le parti de cesser d'habiter chez mes parents et je rentrai à la ville.

Il était temps d'ailleurs de songer à l'éducation des enfants. Je mis Frantz au collège, dans la classe enfantine, Marie à l'école, et quatre fois par jour, on me voyait tenant mes enfants par la main les conduire en classe et les en ramener.

Je sortais fort peu, refusant toutes les distractions qu'on venait me proposer, estimant comme mon père, que ma situation m'obligeait à une certaine réserve.

J'écrivais à Frantz presque tous les jours, chaque courrier emportant un véritable journal, où je consignais mes faits et gestes de chaque jour, les mots des enfants, les menus incidents de notre vie quotidienne, et où l'éternel refrain de sagesse, d'économie, de pondération revenait avec une insistance dont j'aurais le meilleur effet.

III

Il était sur le point de toucher aux côtes d'Argentine lorsqu'un défilé de fournisseurs se succéda à ma porte.

C'étaient des bottiers, des chemisiers, des parfumeurs, des tailleurs, tous les corps de métier, qui venaient m'apporter des factures de marchandises livrées à mon mari, et qu'il avait donné l'ordre de présenter deux mois après son départ. Il y avait jusqu'à la note d'une paire de coquettes mules que Frantz m'avait offertes.

Adieu mes beaux rêves! Toutefois, je ne me souviens que cela fut un

Cette facture pour un objet qu'il m'avait offert surtout me paraissait si invraisemblable que, de la meilleure foi du monde, je prévins mon mari et qu'ils voulussent bien attendre le retour du prochain courrier.

Aussitôt je griffonnai un mot que je joignais au paquet qui allait partir, l'avisant de ce fait et l'avertissant que l'argent qu'il m'avait laissé tirait à sa fin.

On devine dans quelles pensées j'attendis le retour du paquebot-poste.

Entre temps, je reçus de lui un véritable volume de ses impressions de voyage, écrit avec cette verve, cette imagination dont j'avais eu des exemples si frappants, surtout quand, au nom de son frère Ernst, il écrivait des lettres enflammées à la jeune Styrienne à qui il voulait le fiancer. C'étaient d'admirables récits de gros temps, de vivantes peintures de paysages, d'humouristiques croquis de la vie à bord, des protestations d'amour pour moi, des notes émues sur les enfants, des narrations esquissées de rêves qu'il faisait. Mais ce n'était pas le journal d'un homme qui, ayant charge d'âmes, s'expatrie pour refaire sa fortune et gagner le pain de ses enfants.

La date du second courrier arriva enfin. Il devait m'apporter de l'argent sur lequel je comptais et la réponse aux questions que je lui posais sur les notes en souffrance. Voici la réponse que je reçus:

(A suivre).

L'un le redit joyeusement à l'autre que les pilules Oni sont souveraines contre les maux de tête, migraines céphalalgies etc. Faites donc l'essai de ce remède universel, vous n'emploierez plus que les pilules Oni. Dans toutes les pharmacies à fr. 2 et 1,20 le flacon.